



FRANC SUCCÈS DE L'INTRODUCTION EN BOURSE DE VISIATIV SUR ALTERNEXT PARIS

**Une opération de 8,2 M€ au total
dont 7,1 M€ pour le développement du Groupe**

Prix de l'offre fixé en milieu de fourchette à 10,86 € par action

L'offre a été souscrite globalement 2,2 fois

L'action Visiativ est éligible au PEA PME

Lyon le 22 mai 2014. Visiativ, intégrateur et éditeur de solutions logicielles collaboratives pour les PME/ETI, annonce le succès de son introduction en Bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Alternext de Euronext Paris.

L'offre, clôturée le 21 mai 2014, a rencontré un vif intérêt à la fois auprès des Investisseurs Institutionnels et des Investisseurs Individuels. Ce bon accueil réservé par le marché à l'opération permettra la création d'un actionariat diversifié.

Le Placement Global (« PG ») a été souscrit plus de 1,6 fois par un nombre important d'investisseurs français et internationaux. L'Offre au Public (« OPO ») a été souscrite 8 fois.

Au regard de cette demande, le Conseil d'Administration de la société, réuni le 22 mai 2014, a décidé la mise en œuvre intégrale de la clause d'extension et constaté l'exercice intégral de l'option de surallocation. Il a par ailleurs décidé de fixer le prix en milieu de fourchette à 10,86 € par action.

Au total, le nombre de titres émis s'établit à 656 538, permettant la réalisation d'une augmentation de capital de 7,1 M€. La capitalisation boursière totale de Visiativ ressort ainsi à 32 M€, incluant les ADP.

Un contrat de liquidité avec la société de bourse Gilbert Dupont sera mis en œuvre dès l'ouverture des négociations le 28 mai prochain.

Laurent Fiard et Christian Donzel, co-fondateurs de Visiativ ont déclaré : « *Nous sommes très heureux d'annoncer le succès de notre introduction en Bourse. Les fonds levés vont nous permettre de mettre en œuvre l'ensemble de nos leviers de croissance et notamment d'accélérer le développement de notre pôle d'édition de solutions logicielles collaboratives dédiées aux PME & ETI. Nous tenons à remercier nos nouveaux actionnaires institutionnels et privés pour la confiance qu'ils nous accordent ainsi que l'ensemble de nos partenaires et collaborateurs pour leur implication et leur rôle dans la réussite de cette opération.* »



Prix de l'offre

- Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global est fixé à 10,86 euros par action.
- Ce prix fait ressortir une capitalisation boursière de 27,1 millions d'euros post augmentation de capital (hors ADP).

Taille de l'offre et produit brut de l'opération

- 656 538 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre dont 85 635 actions au titre de l'exercice intégral de la clause d'extension, et 96 984 actions ont été cédées au titre de l'exercice intégral et immédiat de l'option de surallocation par le Chef de File et Teneur de Livre.
- Le produit brut total de l'opération s'élève à environ 8,2 millions d'euros, dont 7,1 M€ pour le développement du Groupe.

Répartition de l'offre

- Placement global de 529 280 actions nouvelles allouées aux investisseurs institutionnels (soit environ 5,7 millions d'euros et environ 70% du nombre total de titres alloués).
- Offre à prix ouvert (OPO) : 224 242 actions nouvelles au public (soit environ 2,4 millions d'euros et environ 30% du nombre total des titres offerts). Les fractions d'ordres A1 seront servies à 80%, les ordres A2 n'étant pas servis.

Structure du capital post IPO

Actionnaires	Avant opération		Après Op. souscrite à 100% + Extension + Surallocation					
	Nbre d'actions et	%	Nombre d'actions à	Nombre d'actions à	Nombre d'actions	%	Nbre droits de vote	%
Laurent Fiard	454 464	19,85%	0	454 464	454 464	15,43%	908 928	20,39%
Laurent Fiard (détenue par assimilation)**	225 330	9,84%	225 330	0	225 330	7,65%	225 330	5,05%
Christèle Fiard (épouse Laurent Fiard)	72	0,00%	0	72	72	0,00%	144	0,00%
LFI***	66 512	2,91%	66 512	0	66 512	2,26%	66 512	1,49%
Total Laurent Fiard	746 378	32,60%	291 842	454 536	746 378	25,34%	1 200 914	26,93%
Christian Donzel	454 482	19,85%	0	454 482	454 482	15,43%	908 964	20,39%
Christian Donzel (détenue par assimilation)**	225 330	9,84%	225 330	0	225 330	7,65%	225 330	5,05%
Danielle Donzel (épouse Christian Donzel)	72	0,00%	0	72	72	0,00%	144	0,00%
FCDO****	66 618	2,91%	0	66 618	66 618	2,26%	133 236	2,99%
Total Christian Donzel	746 502	32,61%	225 330	521 172	746 502	25,34%	1 267 674	28,43%
Total Fondateurs (membres du Concert)	1 492 880	65,21%	517 172	975 708	1 492 880	50,67%	2 468 588	55,36%
Alex Artolle	18 066	0,79%	0	18 066	18 066	0,61%	36 132	0,81%
CAL Invest*****	97 200	4,25%	0	97 200	97 200	3,30%	194 400	4,36%
CD Management	48 408	2,11%	48 408	0	48 408	1,64%	48 408	1,09%
Alain Combier	73 980	3,23%	0	73 980	73 980	2,51%	147 960	3,32%
Olivier Blachon	35 622	1,56%	0	35 622	35 622	1,21%	71 244	1,60%
Jérémie Donzel	3 384	0,15%	0	3 384	3 384	0,11%	6 768	0,15%
Philippe Couet	40 446	1,77%	0	40 446	40 446	1,37%	80 892	1,81%
Fabrice Doucet	36 054	1,57%	0	36 054	36 054	1,22%	72 108	1,62%
Thierry Parassin	2 916	0,13%	0	2 916	2 916	0,10%	5 832	0,13%
Guillaume Anelli	5 188	0,23%	5 188	0	5 188	0,18%	5 188	0,12%
Olivier Paccoud	7 776	0,34%	7 776	0	7 776	0,26%	7 776	0,17%
Pierre-Emmanuel Ruiz	35 244	1,54%	0	35 244	35 244	1,20%	70 488	1,58%
Benoît Devictor	35 998	1,57%	0	35 998	35 998	1,22%	71 996	1,61%
Total autres membres du Concert	440 282	19,23%	61 372	378 910	440 282	14,94%	819 192	18,37%
Total Concert	1 933 162	84,44%	578 544	1 354 618	1 933 162	65,62%	3 287 780	73,74%
<i>Dont ADP 2012 représentées par Audacia*****</i>	<i>450 660</i>	<i>19,68%</i>	<i>450 660</i>	<i>0</i>	<i>450 660</i>	<i>15,30%</i>	<i>450 660</i>	<i>10,11%</i>
Autres actionnaires	356 330	15,56%	101 240	158 106	259 346	8,80%	417 452	9,36%
Public	0	0,00%	753 522	0	753 522	25,58%	753 522	16,90%
Total actions	2 289 492	100,00%	1 433 306	1 512 724	2 946 030	100,00%	4 458 754	100,00%



Calendrier de l'offre

- Le règlement-livraison est prévu le 27 mai 2014.
- Les négociations sur le marché Alternext Paris débuteront le 28 mai 2014.

Codes de l'action

Libellé : Visiativ

Code ISIN : FR0004029478 - Code mnémonique : ALVIV

ICB classification : 9533 Computer Services

Marché de cotation : Alternext Paris

Éligibilité au PEA -PME

Visiativ confirme respecter tous les critères d'éligibilité au nouveau PEA-PME précisés par le décret d'application publié au Journal Officiel le 4 mars 2014 (décret n°2014-283). En conséquence, les actions Visiativ peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel. Ce nouveau compte d'épargne devra intégrer 75% de titres de PME et ETI, dont 50% en actions, sans dépasser 75 000 euros. Y sont éligibles les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou le total de bilan à 2 milliards.





Partenaires de l'opération



Chefs de file – Teneurs de Livre

CM=CIC Securities

Allegra finance

Listing Sponsor



**Agence de
communication**

Mise à disposition de l'information

Le prospectus visé par l'AMF le 5 mai 2014 sous le n° 14-180 composé d'un document de base enregistré le 7 avril 2014 sous le numéro I.14-013 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), est disponible sans frais et sur simple demande auprès de Visiativ, Les Bureaux Verts, 26 rue Benoît Bennier, 69260 Charbonnières-les-Bains et sur les sites Internet de Visiativ (www.visiativ-bourse.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

FACTEURS DE RISQUES

L'attention du public est attirée sur les « Facteurs de risques » au chapitre 4 du document de base enregistré par l'AMF notamment les risques liés aux accords de distribution avec le Groupe Dassault Systèmes, aux dividendes prioritaires attachés aux actions de préférence et à l'absence de cotation de l'ensemble des actions composant le capital social de la Société et au chapitre 2 de la note d'opération.

Retrouvez toutes les infos sur www.visiativ.com

A propos de Visiativ

Editeur et intégrateur de solutions logicielles innovantes, Visiativ accélère la transformation numérique des entreprises grâce à sa plateforme collaborative et sociale orientée métier. Positionné sur les entreprises du mid-market depuis sa création en 1987, Visiativ a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 49,2 M€ dont 43% de chiffre d'affaires récurrent. Il détient un portefeuille de clientèle diversifiée composé de plus de 9 000 clients. Présent en France au travers de 15 agences ainsi qu'en Suisse et au Maroc au travers de deux filiales, Visiativ compte 330 collaborateurs dont 44 dédiés à la R&D.

CONTACT VISIATIV

Laurent Fiard
Président Directeur Général
Tél. : 00 33 4 78 87 29 29
investisseurs@visiativ.com

CONTACT INVESTISSEURS/PRESSE

Amalia Naveira/Marie-Claude Triquet
Actus Lyon
Tél. : 00 33 4 72 18 04 93
anaveira@actus.fr/mctriquet@actus.fr



Avertissement

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Visiativ dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») sur un prospectus composé du document de base objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier :

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières de Visiativ aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières de Visiativ ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les valeurs mobilières de Visiativ n'ont pas été enregistrées et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et Visiativ n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (telle que transposée, le cas échéant, dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen) (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (un « Etat Membre Concerné »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre de ces Etats Membres Concernés, autres que la France. Par conséquent, les actions de la Société peuvent et pourront être offertes dans ces Etats Membres Concernés uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans la Directive Prospectus ; (ii) à moins de 100, ou si l'Etat Membre Concerné a transposé les dispositions adéquates de la Directive Prospectus Modificative, 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus) ainsi que cela est permis au titre de la Directive Prospectus; ou (iii) dans tout autre circonstance ne nécessitant pas que la Société publie un prospectus conformément à l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou les réglementations applicables dans l'Etat Membre Concerné; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la Société d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 de la Directive Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 16 de la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » concernant les actions de la Société dans tout Etat Membre Concerné signifie la communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les actions à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider ou non d'acheter ces actions de la Société, telle qu'éventuellement modifiée par l'Etat Membre Concerné par toute mesure de transposition de la Directive Prospectus dans cet Etat Membre.

Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes (i) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (ii) qui sont des "investment professionals" répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'«Ordonnance») ; (iii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance ; ou (iv) à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme "Personnes Habilitées"). Le présent communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé(e) aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées.